Schaarbeek info 131

BULLETIN BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEKELIJKS GRATIS GEMEENTELIJK INFORMATIEBLAD I 09/05/2011

Produit par
Opmaak
Vlan Bruxelles

Schaerbeek continue sa lutte contre les incivilités *p 6*

Schaarbeek voert strijd tegen onbeleefdheid *blz 7*

Soyons civils !

Nombre d'entre nous se targuent d'être citoyens. Concept décliné à l'envi, dans toutes les matières et tous les domaines. Et c'est tant mieux !

Mais j'aimerais aujourd'hui revenir sur une notion qui semble désuète et qui, pourtant, a toute sa raison d'être dans nos sociétés complexes, multiples et changeantes : la civilité !

Synonyme de courtoisie, d'éducation ou encore de respect et de savoir-vivre, la civilité est la clef de l'harmonie entre les gens. C'est elle qui pousse chacun d'entre nous à respecter son voisin, son quartier, ses rues et ses trottoirs.

Beaucoup la mettent en pratique spontanément, sans même y penser. D'autres se font tirer l'oreille… et c'est ici qu'intervient la commune et ses amendes administratives !

Tapage nocturne, chiens vagabonds ou alarmes intempestives, ces actes indisposent tout le monde et étaient rarement sanctionnés vu l'engorgement des tribunaux et la longueur des procédures. C'est pourquoi, il y a deux ans, la commune a adopté une série de dispositions sur les amendes administratives, complétant judicieusement les mesures qui luttaient déjà contre un certain nombre d'incivilités. Le bilan est positif ! (*cf dossier p 6*).

Avec son système d'amendes administratives, Schaerbeek veille à garantir à ses habitants le respect d'un espace public de qualité. Chacun peut le constater sans pour autant oublier que la qualité de la vie au sein de notre commune, et de notre société, dépend de chacun d'entre nous. De notre civilité et de notre volonté de construire un monde à notre image. Soyons civils !

Bernard Clerfayt,
Bourgmestre en titre /
Titelvoerende
Burgemeesteren
et /en Frédéric Nimal,
Echevin des amendes
administratives / Schepen
van administratieve boetes

Bernard Clerfayt

Laat de burger in u naar boven komen!

Velen onder ons zijn fier een burger te zijn. Een begrip dat veel gebruikt wordt in uiteenlopende materies en domeinen. En dat is goed!

Maar vandaag zou ik graag aandacht geven aan een begrip dat voorbijgestreefd lijkt en dat nochtans zijn plaats heeft in onze complexe, meervoudige en steeds veranderende samenleving: de wellevendheid!

Synoniem van hoffelijkheid, vriendelijkheid of ook respect en beleefdheid, wellevendheid is de sleutel tot harmonisch samenleven met andere mensen. Zij zet elk van ons aan tot het respecteren van onze buur, onze wijk, onze straten en onze voetpaden.

Velen gedragen zich spontaan volgens de regels van de wellevendheid, zonder erbij na te denken. Anderen moeten aan het oor getrokken worden…en dit is waar de gemeente tussenkomt aan de hand van administratieve boetes!

Nachtlawaai, rondzwervende honden of alarmbellen die te pas of te onpas afgaan. Dit zijn zaken die iedereen storen en die slechts zelden bestraft werden gezien de verzadiging van de rechtbanken en de lange procedures. Daarom heeft de gemeente twee jaar geleden een reeks schikkingen aangenomen i.v.m. administratieve boetes om de reeds bestaande maatregelen aan te vullen. De balans is positief! (*lees het dossier op p.7*).

Met het systeem van administratieve boeten waakt Schaarbeek erover om zijn inwoners een kwaliteitsvolle openbare ruimte te bieden die gerespecteerd wordt. Maar dit is maar echt doeltreffend wanneer ook elk individu, ieder van ons verantwoordelijk is voor de levenskwaliteit in onze gemeente en in onze samenleving. Van onze wellevendheid en onze wilskracht om te bouwen aan een wereld die dit weerspiegelt. Laat de burger in u naar boven komen!

ESPACES VERTS

Schaerbeek, commune verte…

Avec le retour du beau temps, vous êtes de plus en plus nombreux à vous rendre dans les parcs et les squares. Chaque année, nous veillons à ce que ceux-ci soient accueillants et que chacun s'y sente bien, des plus petits aux plus grands…

La gestion différenciée c'est aussi la tonte des pelouses « en carrés », comme ici au pied de la tour Brusilia.

Un retour de la nature en ville…

Schaerbeek détient la dénomination de « commune verte » de par la présence du parc Josaphat et des autres espaces verts qu'elle abrite. L'ensemble des ces espaces est entretenu selon des méthodes respectueuses de l'environnement, qui font de Schaerbeek la pionnière en la matière. « *En 2010, dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la biodiversité, nous avons choisi de prendre en compte la gestion différenciée des espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même nature de soins. L'objectif étant de lutter contre les pollutions, de diversifier les formes d'espaces verts urbains et de favoriser un retour de la nature en ville* » explique Michel De Herde, Echevin de la Propreté Publique et des Espaces Verts.
Concrètement, cela implique un aménagement et un entretien des sites en fonction de leur usage, de leur fréquentation, de leur identité et de leur localisation dans la commune.

Des parterres de fleurs et de plantes cohabitent avec les voitures : c'est ça la ville de demain!

En vous promenant dans les rues de la commune, vous avez peut-être remarqué l'introduction de zones de fauches et de prés fleuris, des tontes de pelouses différentes selon les endroits, l'utilisation de plantes indigènes – moins gourmandes en eau – et la conservation d'arbres morts pour abriter et nourrir de nombreuses espèces d'insectes, d'animaux et de champignons.

Le saviez-vous ?

Depuis 2005, le service Propreté et Espaces Verts veille à ne plus utiliser de produits chimiques tels que les engrais, pesticides et herbicides. Ceux-ci sont nocifs pour la santé et pour notre environnement, entraînant une perte du patrimoine génétique et des perturbations irréversibles des écosystèmes. De plus, les maladies ainsi que les insectes ravageurs résistent de mieux en mieux à ce type de produits.

Schaerbeek aime la nature… et le prouve. Numéro vert gratuit du service Propreté et Espaces Verts : **0800/939.88**

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHAERBEEK RECRUTE UN(E)

SECRETAIRE ADMINISTRATIF AU SERVICE MARCHES PUBLICS (M/F)

RESPONSABILITÉS:

- Traitement administratif de dossiers de marchés publics de fournitures et de services dans le respect de la législation sur les marchés publics et des règlementations budgétaire et comptable et en collaboration avec des différents services communaux
  - élaboration de documents administratifs nécessaires au bon suivi des dossiers (cahiers de charges, délibérations à soumettre au Collège et Conseil communal, bons de commande, courriers divers) dans les deux langues (FR-NL)
  - analyse d'offres (établissement de tableaux comparatifs et rédaction de rapports de choix)
  - suivi comptable et budgétaire
- Prospections de marché (demandes de prix, recherche de produits, etc.) et suivi des relations avec les fournisseurs
- Utilisation permanente de logiciels informatiques courants (Word, Excel) et spécifiques (3P (marchés publics), Phenix (comptabilité))

PROFIL

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court
- Grande rigueur, excellentes capacités analytiques et rédactionnelles
- Sens des responsabilités et esprit d'équipe, Impartialité, flexibilité
- Résistance au stress
- Sens de la communication et de la diplomatie
- Bilinguisme FR/NL

Contrat : temps plein à durée indéterminée

Comment postuler ?

Candidature à envoyer à l'attention de Françoise Luc, Place Colignon à 1030 Bruxelles ou par e-mail à fluc@schaerbeek.irisnet.be

Nos offres d'emploi peuvent être consultées sur le site internet http://www.schaerbeek.irisnet.be – rubrique Emploi : Emploi public à Schaerbeek/Emploi à l'administration communale

HET GEMEENTEBESTUUR VAN SCHAARBEEK WERFT AAN (M/V)

ADMINISTRATIEF SECRETARIS VOOR DE DIENST OVERHEIDSOPDRACHTEN (M/V)

VERANTWOORDELIJKHEDEN:

- Administratieve behandeling van de dossiers m.b.t. overheidsopdrachten van leveringen en diensten conform de wetgeving betreffende de overheidsopdrachten en de begroting en de boekhoudkundige voorschriften en dit in samenwerking met andere diensten
  - het opstellen van de administratieve documenten die nodig zijn bij de behandeling van de dossiers (bestekken, ontledingen voor het College en de Gemeenteraad, bestelbonnen, diverse briefwisseling), ...) in beide talen (FR-NL),
  - analyse van de offertes (het opmaken van vergelijkende tabellen en de redactie van een keuzeverslag)
  - opvolging van de boekhouding en de begroting
- Marktonderzoeken (prijsoffertes, producttopzoekingen, enz.) en opvolging van de relaties met leveranciers
- Permanent gebruik van software (zoals Word, Excel), specifieke software (zoals 3P (voor Openbare Aanbesteding) en Phoenix (voor boekhouding))

PROFIEL

- Houder van een diploma van hoger onderwijs van het korte type
- Objectief, kritisch denken, doorzettingsvermogen, flexibiliteit
- Grote nauwkeurigheid , zeer goede analytische vaardigheden en schrijfvaardigheden
- Zin voor verantwoordelijkheid en "teamspirit" , objectief en flexibel
- Stressbestendig
- Zin voor communicatie en diplomatie
- Tweetalig NL/FR

Contract: voltijds voor onbepaalde

Hoe solliciteren?

Kandidatuur ter attentie van Françoise Luc, Colignonplein te 1030 Brussel of per e-mail aan fluc@schaarbeek.irisnet.be

Onze jobaanbiedingen kunnen geraadpleegd worden op de website http://www.schaarbeek.irisnet.be – rubriek Tewerkstelling: Openbaar ambt te Schaarbeek/Werken voor het gemeentebestuur

CPAS

L' « article 60 » : un « mode d'emploi » pour avancer !

Le saviez-vous ? Le CPAS a permis à 487 Schaerbeekois-es bénéficiaires du CPAS d'occuper un emploi en 2010. L' « Article 60 » est un véritable tremplin vers l'emploi et l'intégration sociale. L' « article 60 » est un article de la loi organique des CPAS qui permet de mettre à l'emploi les bénéficiaires, soit en interne, soit en les mettant à la disposition d'autres services publics, d'asbl ou d'entreprises, durant le temps nécessaire pour avoir droit aux allocations de chômage (cette durée varie selon l'âge du bénéficiaire).

Pour le public le plus éloigné de l'emploi

La plupart des personnes qui s'adressent au service d'Insertion Socioprofessionnelle (ISP) du CPAS n'ont jamais travaillé, du moins en Belgique, mais souhaitent expressément obtenir un emploi. « *Les gens disent être prêts à faire n'importe quoi ! Faire n'importe quoi, dans notre équipe ISP, ça n'existe pas* » dit en souriant Corinne Vanreusel, directrice du Service ISP du CPAS.

Accompagner les personnes bénéficiaires du CPAS vers l'emploi, oui ! Mais pas n'importe comment ! D'abord il faut les clés ! Pour un public éloigné de l'emploi, « *il faut parfois travailler simplement les bases : être à l'heure, respecter certains codes…* ». Trouver un emploi, le garder, c'est d'abord apprendre le monde du travail et son B.A.BA.

Un parcours adapté et efficace

La Présidente du CPAS de Schaerbeek, Dominique Decoux, a voulu cette spécificité : proposer un parcours où on alterne formation et expérience professionnelle. 20% du public ne parle pas du tout français. Les personnes peuvent donc suivre une formation en langue. Ou un cours de bureautique ou des cours du soir, etc. : une expérience assortie d'une formation pour se donner plus de chances de rester sur le marché de l'emploi au-delà du contrat « art. 60 ».

Le CPAS travaille donc en partenariat avec des centres de formation qui organisent des formations en alternance, adaptées aux horaires des travailleurs (le Gaffi, la Chaumière, Maison de quartier Helmet…) Parmi eux, la COBEFF, permet à des travailleurs art. 60 d'effectuer un stage d'aide-soignante ou d'aide-puéricultrice. Les personnes partent sur le terrain et expérimentent la réalité de l'emploi. Si l'environnement de travail convient, elles entrent en formation 6 mois à temps plein. A l'issue, elles reçoivent un numéro INAMI, un diplôme reconnu et peuvent dès lors travailler comme aide-soignante ou aide-puéricultrice. « *Ce projet en alternance des aides-soignantes marche du tonnerre, pour 2011 on a doublé le nombre de places disponibles et il n'y a jamais d'abandon* » souligne Corinne Vanreusel.

Des résultats très concrets

« *Arrêtons de penser que les gens ne veulent pas travailler, car ici les gens nous supplient d'accéder à ces contrats de travail.* »

En 2010, 487 personnes ont occupé un emploi « art. 60 ». 74 % occupaient un emploi à Schaerbeek (38% dans une asbl, 10% auprès de la commune, 24 % auprès du CPAS, 2 % dans une entreprise). Dans le mois qui a suivi la fin de leur contrat art. 60, ce sont 217 personnes qui ont été engagées dans un nouvel emploi. Parmi les CPAS bruxellois qui mettent le plus de personnes à l'emploi, Schaerbeek est dans le Top 3.

L'équipe ISP du CPAS accompagne et oriente jusqu'à 350 personnes par mois

Dans Insertion Socioprofessionnelle, on oublie souvent le mot « socio » avant professionnelle !

« *Notre rôle est d'ouvrir les perspectives, en fonction des expériences passées de ces personnes, pour éviter les échecs par la suite. Nos partenaires doivent eux aussi adhérer au principe. Ce n'est pas une agence d'intérim qui répond aux problématiques des entreprises en mal de personnel. L'objectif est celui de l'intégration, faire de cette expérience un tremplin. Ce processus doit empêcher de retomber dans des logiques d'échec et d'exclusion. C'est aussi à mon sens une des réponses à la question : Comment accompagner, responsabiliser, soutenir les demandeurs d'emploi sans les stigmatiser et les rendre responsables d'un manque chronique de postes de travail …* » explique Dominique Decoux, Présidente du CPAS. ■

« L'objectif est celui de l'intégration : faire de cette expérience un tremplin. »

OCMW

In « Socioprofessionele Inschakeling » vergeet men dikwijls het woord « socio » voor professioneel !

Dominique Decoux, Voorzitster van het OCMW: " *Het is onze rol om perspectieven te openen in functie van de ervaringen van deze personen, zien wat echt bij hen past om latere mislukkingen te vermijden. Onze partners stellen eveneens hun eisen maar moeten zich ook aanpassen. Het is geen interimbureau in antwoord op de problematiek van de ondernemingen die te weinig personeel hebben ! De doelstelling is deze van integratie, van het werk een springplank maken voor de begunstigden van sociale bijstand. Wij zijn daar om te vermijden te vervallen in een logica van mislukking en uitsluiting. Het is volgens mij één van de antwoorden op de vraag : 'Hoe begeleiden, responsabiliseren, de werkzoekenden steunen zonder hen te stigmatiseren, zonder hen verantwoordelijk te stellen voor een chronisch gebrek aan arbeidsplaatsen ?' "* ■

ENERGIE

Schaerbeek s'investit pour des maisons plus économes en énergie

Votre habitation est-elle bien isolée ? Votre consommation de chauffage n'est-elle pas trop élevée ? Votre chauffe-eau est-il économe ? Schaerbeek vous aide à y répondre....

La couleur rouge révèle les déperditions de chaleur

La commune et ses habitants, un partenariat durable

Dans le peloton de tête en matière d'économies d'énergie, Schaerbeek s'investit depuis de nombreuses années pour rendre les maisons schaerbeekoises plus économes en énergie. Pour y parvenir, la commune a lancé l'année dernière une vaste étude visant à déterminer les déperditions d'énergie les plus fréquentes dans ses habitations. C'est ainsi que des thermographies et des audits énergétiques ont été réalisés dans 40 maisons et 7 immeubles situés à l'intérieur du périmètre des quartiers Terdelt et des Fleurs, deux quartiers qui abritent des maisons anciennes, peu rénovées et, par conséquent, grandes consommatrices d'énergie.

Thermo quoi ?

La thermographie est une technique qui permet de détecter les défauts internes et externes d'isolation. Ces défauts entraînent des variations de températures qu'on observe avec une caméra infrarouge. Une fois décelés, ils peuvent être « corrigés » grâce à des travaux d'isolation et de remplacement de certains des matériaux utilisés.

De la théorie à la pratique

Les résultats de l'étude menée dans les maisons schaerbeekoises mettent en évidence certains points faibles. Pour les connaître et explorer toutes les pistes pour minimiser les déperditions d'énergie, assistez à la **conférence**. Au programme, des solutions de rénovation et une foule d'informations.
Rendez-vous le **vendredi 27 mai à 20h**, dans la Salle des Mariages de la Maison communale (entrée gratuite).

Un avant-goût

Du 23 mai au 3 juin prochain, découvrez – sur la place Colignon – un cube de 2,5 m de haut. Sur ces quatre faces, des photos des maisons thermographiées et une présentation de ce projet qui témoigne de la volonté de Schaerbeek d'être la commune qui encourage les comportements durables au quotidien …

L'audit énergétique, quant à lui, est un calcul théorique, basé sur les caractéristiques du bâtiment (les relevés de consommation, le système de chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et la ventilation). L'ensemble de ces caractéristiques permettent d'analyser la qualité énergétique du bâtiment et d'établir une liste de points à améliorer.

Damien Crispiels a fait thermographier sa maison. « *J'ai reçu un rapport très fouillé et particulièrement pratique (chiffrage précis des économies potentielles poste par poste sur les points faibles). Suite à la thermographie, j'ai effectué certains travaux : branchement du lave-vaisselle sur l'eau chaude, placement de panneaux isolants derrière les radiateurs, isolation de certains tuyaux.* »
Pour Christine Smeysters, Echevine des Travaux Publics, de la Mobilité et du Développement durable : « *Réduire nos consommations d'énergie est essentiel, non seulement pour chacun d'entre nous grâce aux économies que cela engendre, mais surtout pour l'ensemble de la collectivité. C'est en effet au niveau local que nous pouvons peser, même individuellement, pour apporter notre contribution solidaire à l'effort planétaire pour lutter contre le réchauffement climatique. Chaque petit geste compte !* »

Plus d'infos :

Service Eco-conseil : 02/244.72.23. ou eco-conseil@schaerbeek.irisnet.be

La thermographie et l'audit relèvent les déperditions d'énergie d'un bâtiment

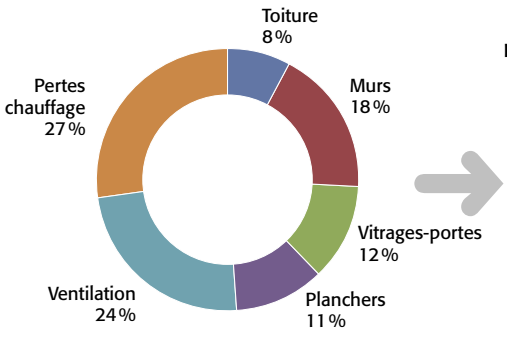

Une fois le diagnostic posé, des travaux peuvent « corriger » les défauts d'isolation

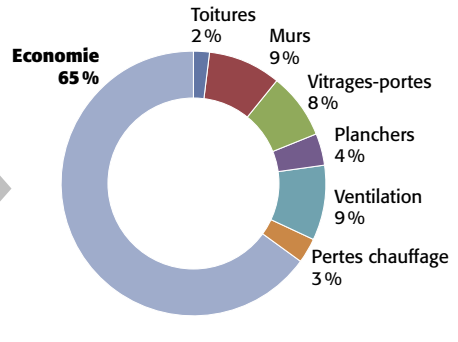

ENERGIE

Schaarbeek investeert in energiezuinige huizen

Is uw woning goed geïsoleerd? Is uw verwarmingsverbruik niet te hoog? Hebt u een zuinige boiler? Schaarbeek helpt u de antwoorden hierop te vinden …

Rood geeft aan waar er warmteverliezen zijn

De gemeente en haar inwoners, een duurzaam partnership

Schaarbeek is koploper inzake energiebesparing en investeert al jaren in energiezuinigere woningen in de gemeente. Zo is de gemeente vorig jaar gestart met een uitgebreide studie voor het bepalen van de meest voorkomende energieverliezen in woningen. Daarbij zijn er thermografieën en energieaudits uitgevoerd in 40 huizen en 7 gebouwen in de Terdeltwijk en de Bloemenwijk, twee wijken met oude, weinig gerenoveerde en dus energieverslindende huizen.

Thermo wat?

Thermografie is een techniek waarmee men interne en externe gebreken in de isolatie kan opsporen. Deze gebreken leiden tot temperatuurverschillen die zichtbaar worden met een infraroodcamera. Nadat ze zijn vastgesteld, kunnen ze worden gecorrigeerd door isolatiewerken en de vervanging van bepaalde gebruikte materialen.
Een energieaudit daarentegen is een theoretische berekening op basis van de eigenschappen van het gebouw (het energieverbruik, het systeem voor verwarming en warm water, het sanitair en de ventilatie). Op basis van al deze kenmerken kan de energetische kwaliteit van een gebouw worden geanalyseerd en kan een lijst worden opgesteld met punten die verbeterd kunnen worden.

Het huis van Thomas De Groote wordt met thermografie toestel gescreend. Wat waren de energiezwakken van zijn huis?
"Het luchtdichtheid kon beter zijn (onder voordeur, brievenbus, dichtting aan grens raamkozijn en muur,...). Er was geen afsluiting tussen kelder en gang (koude komt tot boven). Isoleren het plafond van kelder is noodzakelijk. Wij zou ook chauffage moeten buizen en isoleren de buitenmuur). Alle conclusies wensen we te verwezenlijken. Verder maakte ik een afspraak met Renovas om meer uitleg te krijgen hoe we de energiezwaktes in de praktijk kunnen wegwerken, en welke subsidies daarvoor bestaan."

Van theorie tot praktijk

De resultaten van de studie in de Schaarbeekse huizen tonen aan dat er bepaalde zwakke punten in onze huizen zijn. Wie meer wil weten en wil ontdekken hoe energieverliezen kunnen worden beperkt, is welkom op de **conferentie**. De deelnemers krijgen duiding bij de renovatieoplossingen en een schat aan informatie. Iedereen is welkom op **vrijdag 27 mei om 20** uur in de Trouwzaal van het gemeentehuis (gratis inkom).

Voor Christine Smeysters, Schepen voor Openbare Werken, Mobiliteit en Duurzame Ontwikkeling: *"We moeten absoluut ons energieverbruik beperken. Niet alleen voor onze eigen portemonnee, maar in het belang van onze maatschappij. Wij kunnen allemaal op lokaal niveau een steentje bijdragen in de wereldwijde strijd tegen de klimaatopwarming. Elke kleine handeling telt!"*

Een voorsmaakje

Van 23 mei tot 3 juni staat er op het Colignonplein een kubus van 2,5 meter hoog. Aan de vier zijden hangen foto's van de woningen waar er thermografieën zijn uitgevoerd en een voorstelling van dit project, dat aantoont dat Schaarbeek werk wil maken van een duurzaam dagelijks gedrag ...

Meer info:

Dienst Milieuraadgeving: 02/244.72.23 of eco-conseil@schaerbeek.irisnet.be

Hoe we de energie zwaktes in de praktijk kunnen wegwerken ?

agenda IRIS 21 SCHAERBEEK • SCHAARBEEK
Grootstedenbeleid Politique des Grandes Villes
SCHAE/ARBEEK 2021

DOCUMENTS OFFICIELS

Passeport pour des vacances en toute tranquillité…

Bientôt les vacances d'été. Soyez prévoyants et pensez dès aujourd'hui aux documents officiels dont vous aurez besoin !

Rien ne sert de courir, il faut partir à point

Avant de partir à l'étranger, les Schaerbeekois de nationalité belge doivent avoir une carte d'identité ou un passeport (voir ci-dessous) en règle. Les Schaerbeekois de nationalité européenne ou non-européenne, doivent également disposer d'un document justifiant leur droit de retour.

«*L'année dernière, la salle des guichets ne désemplissait pas, du mois de mai et jusqu'en juillet, parce que beaucoup de Schaerbeekois avaient attendu la dernière minute pour régler certaines formalités. Si vous en avez la possibilité, venez dès aujourd'hui à la Commune pour obtenir vos documents de voyage. Privilégiez la matinée, il y a toujours moins de monde…* » rappelle Bernard Guillaume, échevin de l'Etat civil - Population.

Kids-eID

Vous partez bientôt à l'étranger avec vos enfants? N'oubliez pas de demander à temps leur carte d'identité électronique. C'est aujourd'hui le SEUL document d'identité valable pour les enfants belges de moins de 12 ans qui voyagent à l'étranger. Les enfants de nationalité étrangère, au même titre que leurs parents, doivent avoir un titre de séjour en règle qui leur permet de revenir sur le territoire.

La Kids card est en vigueur à Schaerbeek depuis le 1er septembre 2009 ce qui signifie que les dernières cartes d'identité en carton ont été émises le 31 août 2009 et vont expirer **au plus tard** le 31 août prochain ! «*Attention, gardons à l'esprit que certains pays étrangers ne l'accepteront déjà plus avant cette date* » précise encore Bernard Guillaume. «*Le plus prudent est donc de la demander dès aujourd'hui!* »

Obtenir la Kids-card en procédure d'urgence vous coutera 126 euros (dans les 3 jours ouvrables) et 210 euros en procédure d'extrême urgence (dans les 2 jours ouvrables). Alors qu'une demande en procédure normale, revient à… **5 euros** !

Attention, il faut tenir compte d'un délai de **3 à 4 semaines** pour l'obtention de la carte et la présence de l'enfant est **obligatoire**.

Selon votre destination, vous aurez peut-être besoin d'un passeport. Là aussi, soyez prévoyants ! Obtenir son passeport en procédure d'urgence vous coûtera **252 euros** (pour les moins de 18 ans) et **275 euros** pour les adultes contre **64 euros** et **87 euros** en procédure normale !

Le service Population est accessible tous les jours de 8h à 13h et le jeudi de 8h à 19h. Une permanence pour les documents d'identité des enfants est assurée tous les mercredis, hors congés scolaires, de 13h à 15h. L'antenne Radium assure le même service tous les jours de 8h30 à 13h et le mercredi de 13h à 15h (hors congés scolaires).

Un doute ? Une question ?

N'hésitez pas à contacter le Service Population : Tél.: 02/244.70.50 ou 51 ■

FORMATION

Journée Formation à Schaerbeek

La situation sur le marché de l'emploi reste toujours difficile. Parfois, une réorientation ou une formation complémentaire peuvent être utiles pour aborder le monde du travail, surtout pour les demandeurs d'emploi non qualifiés. C'est pourquoi, comme l'an dernier, Etienne Noël, Echevin de l'Emploi organise une journée d'information sur les formations professionnelles. Dès le matin, rencontrez gratuitement différents acteurs de la formation qualifiante. A cette occasion, consultez aussi des brochures sur les cours de langues accessibles à Bruxelles pour les demandeurs d'emploi et les initiatives en matière d'emploi et de formation à Schaerbeek.

Jeudi 19 mai, de 10h à 15h.
Hôtel communal (1er étage)
Place Colignon - 1030 Schaerbeek

Plus d'infos:
Service Economie-Emploi :
tél. : 02/244.34.38 ou 36
ou enoel@schaerbeek.irisnet.be ■

OFFICIËLE DOCUMENTEN

Het paspoort voor een zorgeloze vakantie ...

Daar is de zomervakantie, of toch bijna. Kijk vooruit en zorg nu al voor de officiële documenten die u nodig zult hebben!

Beter te vroeg dan te laat

Om naar het buitenland te gaan, moeten Schaarbekenaren van Belgische nationaliteit een geldige identiteitskaart of paspoort op zak hebben (zie hierna). Schaarbekenaren van Europese of niet-Europese nationaliteit moeten ook een document hebben om hun recht op terugkeer te bewijzen.

Kids-eID

U vertrekt binnenkort samen met uw kinderen naar het buitenland? Vergeet dan niet tijdig hun elektronische identiteitskaart aan te vragen. Dat is vandaag het ENIGE geldige identiteitsdocument voor Belgische kinderen jonger dan 12 jaar die naar het buitenland reizen. Kinderen van buitenlandse nationaliteit moeten, net zoals hun ouders, een geldige verblijfsvergunning hebben waarmee zij nadien het land opnieuw binnen mogen.

De Kid's card is in Schaarbeek van kracht sinds 1 september 2009, wat betekent dat de laatste papieren identiteitskaarten op 31 augustus 2009 zijn uitgereikt en **uiterlijk** op 31 augustus aanstaande vervallen! "Opgelet, denk eraan dat sommige landen ze al een heel eind voor die datum niet meer zullen aanvaarden", merkt Bernard Guillaume nog op. "Wie op veilig wil spelen, vraagt ze dus beter nu meteen al aan!"

Een Kid's card aanvragen via de spoedprocedure kost u 126 euro (binnen 3 werkdagen) en 210 euro bij extreme spoedprocedure (binnen 2 werkdagen). En dat terwijl u bij een aanvraag via de normale procedure niet meer dan ... **5 euro** kwijt bent!

Maar houd er wel rekening mee dat de wachttijd voor een Kid's card kan oplopen tot **3 à 4 wekenen** dat het kind bij de aanvraag **verplicht** aanwezig moet zijn.

"*Vorig jaar was het van mei tot juli onophoudelijk aanschuiven voor de loketten, omdat heel wat Schaarbekenaren tot het laatst hadden gewacht om een aantal formaliteiten te regelen. Kom dus, indien u kunt, vandaag al naar de Gemeente voor uw reisdocumenten, en bij voorkeur in de voormiddag, want dan is het altijd minder druk ...*", bevestigt Bernard Guillaume, schepen van Burgerlijke Stand en Bevolking.

Afhankelijk van uw bestemming hebt u misschien een paspoort nodig. Ook hiervoor kunt u er beter op tijd bij zijn! Indien u uw paspoort via de spoedprocedure moet aanvragen, kost u dat **252 euro** (voor wie jonger is dan 18) of **275 euro** (voor volwassenen), tegenover **64 euro** en **87 euro** via de normale procedure!

De bevolkingsdienst is elke weekdag open van 8 tot 13 u., op donderdag van 8 tot 19 u. Voor identiteitsdocumenten voor kinderen kunt u hier ook buiten de schoolvakanties elke woensdag van 13 tot 15 u. terecht. In de Antenne Radium kunt u voor diezelfde dienstverlening elke dag terecht van 8.30 tot 13 u. en op woensdag van 13 tot 15 u. (behalve tijdens schoolvakanties).

Twijfel? Nog een vraag?

Neem gerust contact op met de Bevolkingsdienst: 02/244.70.50 of 51 ■

OPLEIDING

Opleidingsdag te Schaarbeek

De situatie op de arbeidsmarkt is niet makkelijk. Soms kan een omscholing of een aanvullende opleiding nuttig zijn om de de kansen op de arbeidsmarkt te vergroten, vooral voor de niet-gekwalificeerde werkzoekenden. Daarom organiseert Etienne Noël, schepen van Tewerkstelling, zoals vorig jaar, een informatiedag over beroepsopleidingen, in overleg met de diensten Economie en Tewerkstelling van Schaarbeek en met de medewerking van het Plaatselijk Bureau voor Tewerkstelling en Vorming. Vanaf 10u zullen er een vijfentwintigtal verantwoordelijken ter beschikking staan, uiteraard volledig gratis. Bij deze gelegenheid, zullen wij eveneens twee interessante brochures uitdelen: de taalcursussen toegankelijk voor de werkzoekenden uit Brussel en de werkgelegenheid en opleidingsinitiatieven in Schaarbeek.

Donderdag 19 mei van 10 tot 15u.
Gemeentehuis (1st verdieping)
Colignonplein - 1030 Schaarbeek

Meer info:
Dienst economie en werkgelegenheid,
tel. 02/244.34.38 ou 36
of enoel@schaarbeek.irisnet.be ■

AMENDES ADMINISTRATIVES
Schaerbeek continue sa lutte contre les incivilités

Dépôts clandestins, tapages nocturnes, chiens dangereux, antenne parabolique encombrante, injures, affichage illégal,… la commune continue sa lutte contre toutes ces incivilités qui portent quotidiennement atteinte à la qualité de notre cadre de vie.

Une question de bon sens

Les communes possèdent des instruments juridiques leur permettant de traiter avec beaucoup d'efficacité les phénomènes de nuisance : les sanctions administratives peuvent punir les comportements qui constituent une atteinte à l'ordre public (propreté, sécurité et repos) ou qui provoquent des nuisances publiques.

Comment ça marche ?

Lors de la constatation d'une série d'incivilités, les agents de police, les auxiliaires de police et les agents assermentés ainsi que les agents communaux ayant été formés peuvent infliger des amendes administratives. « *Dans le cadre de leur fonction, certains agents communaux peuvent constater des infractions et verbaliser. C'est, par exemple, le cas du service Urbanisme qui lors de contrôles constate très souvent des antennes paraboliques en façade. La preuve de l'efficacité du système et de l'intérêt d'avoir transféré, il y a plusieurs années déjà, cette compétence aux communes*» précise Frédéric Nimal, échevin des amendes administratives.

De 0 à… 250 euros

Le montant de l'amende – proportionnelle aux faits – est décidé par le fonctionnaire sanctionnateur. Après l'envoi de la décision, un recours est possible (dans un délai d'un mois) auprès du tribunal de police ou le tribunal de la Jeunesse pour les mineurs.
En fonction du type d'incivilité, le montant de l'amende pourra varier de 0 à 250 euros. Même les mineurs de plus de 16 ans seront obligés de payer leur amende, celle-ci ne pouvant pas excéder 125 euros ! Cependant, attention à la récidive : dans ce cas, l'amende passe de maximum 100 euros (75 euros pour les mineurs) pour une première infraction à maximum 250 euros (125 euros pour les mineurs) pour toute récidive dans un délai d'un an.

Le règlement-taxe, un outil complémentaire

La Commune dispose également d'un règlement-taxe qui sanctionne les salissures faites sur la voie publique : un avaloir bouché (119 euros) ; la salissure occasionnée par une personne (papiers, déchets, urine, crachat, canette..) ou par la chose, l'animal (excréments) ou l'objet qu'elle a sous sa garde (min. 89 euros) ; les dépôts clandestins (300 euros par m³ ou 300 euros d'office (montant minimum) ; jeter des déchets par terre (min. 89 euros), déposer ses ordures ménagères dans une corbeille (min. 89 euros), déposer des déchets au pied des arbres : min 154 euros, nourrir les animaux (pigeons, animaux sauvages) (min 89 euros), l'apposition de graffiti, tag ou autre inscription, par affiche ou par autocollant (153 euros par m²). Aujourd'hui, grâce à de nouvelles dispositions, les policiers peuvent verbaliser les auteurs d'infractions au règlement propreté. «*Une fois les procès-verbaux rédigés, les dossiers sont transmis aux agents du service Propreté et le contrevenant doit payer une taxe. Sur le nombre total des amendes administratives qui sont dressées, une sur quatre concerne la malpropreté.*» précise encore Frédéric Nimal. Le règlement des sanctions administratives complète le règlement propreté qui, pour certaines infractions, est plus dissuasif.

La rue n'est pas une poubelle !
89€
Et chez vous, il fait sur la moquette ?
89€
Pas d'ordures ménagères dans les corbeilles !
89€
Pas de déchets au pied des arbres !
154€
Un dépôt clandestin, ça va vous coûter cher !
300€
Nourrir les pigeons ? c'est nourrir les rats !
89€
PROPRETÉ ESPACES VERTS

Garder sa commune propre, l'affaire de tous !

A l'approche de l'été, les parcs vont être de plus en plus fréquentés. Il convient dès lors de rappeler que ceux-ci sont, avant tout, des lieux de détente pour tous les Schaerbeekois. A nous tous donc de veiller à ce qu'ils le restent ! «*Voilà pourquoi, au parc Josaphat, la circulation des vélos est interdite. Exception faite aux enfants de moins de 11 ans, qui ont besoin d'un terrain pour s'entraîner. Le Parc doit rester un endroit où, dans la ville, on peut se promener en toute quiétude sans trébucher sur des déchets ou des déjections canines !*» précise Michel De Herde, échevin de la Propreté publique. «*Aujourd'hui, les comportements inadéquats dans les espaces verts font l'objet d'un avertissement. Toutefois, une nouvelle signalétique très complète sera bientôt installée aux quatre coins du parc Josaphat et, dès son entrée en vigueur, la règle stricte sera d'application : infraction au règlement = amende*» conclut Michel De Herde.

Le top 5 des infractions :

- les antennes paraboliques
- le tapage nocturne
- les chiens non tenus en laisse sont punis d'une amende ou d'un avertissement selon les arguments avancés par le contrevenant
- la consommation d'alcool sur la voie publique entre 22h et 9h
- l'occupation privative de la voie publique sans autorisation préalable (les étalages des commerces).

Depuis sa mise en place, le système des amendes administratives prouve, chaque année davantage, son efficacité. En 2010, 287 dossiers avaient ont été ouverts. Le fonctionnaire sanctionnateur a infligé une amende dans 112 dossiers et un avertissement dans 111 dossiers, 6 dossiers sont encore en cours et seulement 43 dossiers ont été clôturés sans suite. Depuis le début 2011, 69 dossiers sont déjà ouverts. 5 amendes et 3 avertissements ont été dressés. « *Le bilan est très positif, nous voyons les résultats d'un système qui fonctionne très bien. Le travail de collaboration avec les services de police est, lui aussi, de plus en plus efficace.* » précise encore Frédéric Nimal.

Quels actes sont sanctionnés ?

- ne pas entretenir les trottoirs des immeubles (plantations, mauvaises herbes…) habités ou non ainsi que des terrains
- ne pas élaguer des arbres ou plantations qui surplombent la voie publique ou gênent le passage
- incommoder le voisinage par des fumées, odeurs ou émanations
- produire des bruits ou tapages entre 22h et 7h (tapage nocturne)
- générer de son véhicule ou de son bien des ondes sonores (klaxon, radios..) qui dépassent le bruit ambiant de la rue
- accrocher une antenne parabolique en façade
- occuper de façon privative la voie publique
- ne pas indiquer son nom sur la sonnette de son domicile
- incommoder de manière intempestive ses voisins par un système d'alarme
- ne pas nettoyer la neige et le verglas sur le trottoir afin d'y permettre un passage
- ne pas veiller à l'entretien continu des abords de son commerce lorsque les marchandises sont consommées directement (snacks, commerce de nuit..)
- se couvrir le visage au point de rendre l'identification de la personne impossible sur la voie publique (à part exceptions)
- se livrer dans les espaces verts à des jeux qui gênent les usagers ou perturbent la quiétude des lieux ou la tranquillité des visiteurs
- laisser divaguer un animal, se promener avec des animaux agressifs non muselés ou dont le nombre, le comportement pourraient porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité publique, exciter un chien à l'attaque ou à l'agressivité, …
- ne pas maîtriser les animaux qui doivent être maintenus par tout moyen, et au minimum par une laisse, à tout endroit de la voie publique
- mendier à un carrefour, troubler l'ordre public ou compromettre la sécurité dans ce cadre ou être accompagné d'un animal agressif ou un mineur dans le but d'apitoyer
- garer son vélo au pied d'un arbre et/ou l'attacher à cet arbre.

Une question, une information ?

Service des amendes administratives
Chaussée de Haecht 226, 4e étage, bureau 413
(heures d'ouverture : 8h à 12h et de 14h à 16h30).
Tél : 02/240.34.13

« Avec son système d'amendes administratives, Schaerbeek veille à offrir à ses habitants un espace public de qualité »

ADMINISTRATIEVE BOETES
Schaarbeek voert strijd tegen onbeleefdheid

Sluikstorten, nachtlawaai, gevaarlijke honden, bovenmaatse schotelantennes, smaad, illegale aanplakking … de gemeente zet haar strijd voort tegen alle vormen van overlast die dagelijks onze levenskwaliteit ondermijnen.

Een kwestie van gezond verstand

Gemeentes beschikken over juridische middelen om overlast bijzonder doeltreffend aan te pakken: wie met zijn gedrag de openbare orde verstoort (netheid, veiligheid en rust) en wie zijn medeburger hinder bezorgt, krijgt een administratieve boete.

Hoe werkt het?

Bij de vaststelling van een reeks inbreuken op de openbare orde kunnen politieagenten, hulppolitieagenten, beëdigde agenten en daartoe opgeleide gemeenteambtenaren administratieve boetes opleggen. "B*epaalde gemeenteambtenaren mogen in hun functie inbreuken vaststellen en bekeuren. Dat geldt bijvoorbeeld voor de mensen van de stedenbouwkundige dienst, die tijdens controles erg vaak vaststellen dat er schotelantennes op de gevel zijn aangebracht. Het systeem werkt en de bevoegdheden zijn gelukkig enkele jaren geleden overgedragen aan de gemeentes* " verduidelijkt Frédéric Nimal, schepen van administratieve boetes.

Een boete van 0 tot 250 euro

Het bedrag van de boete staat in verhouding tot de feiten en wordt bepaald door de ambtenaar die de boete oplegt. Na verzending van de beslissing kan men beroep aantekenen (binnen de maand) bij de politierechtbank, of in het geval van minderjarigen bij de jeugdrechtbank.

Afhankelijk van het type overtreding varieert de boete tussen 0 en 250 euro. Zelfs minderjarigen ouder dan 16 jaar moeten hun boete betalen, hoewel die niet hoger mag zijn dan 125 euro. Wie recidiveert kan echter rekenen op een boete van maximaal 100 euro (75 euro voor minderjarigen) voor een eerste overtreding tot maximaal 250 euro (125 euro voor minderjarigen) voor elke herhaalde overtreding binnen het jaar.

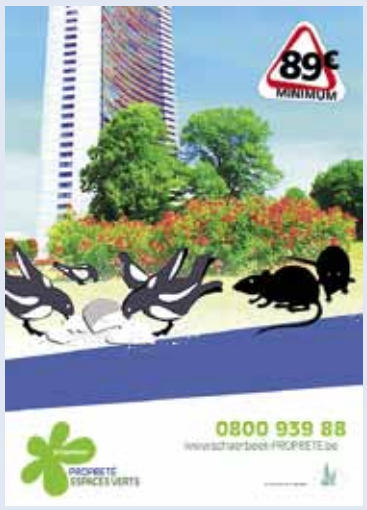

Het belastingsreglement, een extra hulpmiddel

De gemeente beschikt tevens over een belastingsreglement om het vervuilen van de openbare weg te beboeten: een verstopte rioolkolk (119 euro), vervuiling door een persoon (papier, vuil, urine, spuwen, blikje …) of een onderneming, een dier (uitwerpselen) of de persoon die dit dier onder haar hoede heeft (minstens 89 euro); sluikstorten (300 euro per m³, met in ieder geval een minimum van 300 euro); vuilnis op de grond gooien (min. 89 euro), huishoudelijk afval in een openbare vuilnisbak gooien (min. 89 euro), vuilnis achterlaten aan de voet van een boom: min. 154 euro, dieren voederen (duiven, wilde dieren) (min. 89 euro), graffiti, tags of andere opschriften, door aanplakking of via een sticker (153 euro per m²). Dankzij de nieuwe bepalingen kunnen politieagenten voortaan ook pv's opmaken voor inbreuken op het reglement inzake vervuiling van de openbare weg. "*Zodra de processen-verbaal zijn opgesteld, worden de dossiers overgemaakt aan de dienst Netheid en moet de overtreder een belasting betalen. Eén op de vier administratieve boetes wordt uitgeschreven voor vervuiling* " licht Frédéric Nimal toe. Het reglement van de administratieve boetes is een aanvulling op het reglement op de vervuiling, dat in sommige gevallen meer effect heeft.

© Bart Dewaele

Een nette gemeente … is de zaak van iedereen!

Nu de zomer in aantocht is, zitten de parken steeds voller. Die zijn in de eerste plaats uiteraard bedoeld als ontspanningsoorden voor alle Schaarbekenaren. Laten we er dus allemaal voor zorgen dat ze dat ook blijven! «*Daarom mag men in het Josafatpark niet met de fiets rijden. Dat geldt echter niet voor kinderen jonger dan 11 jaar, die wat extra oefenruimte nodig hebben. Het park moet een plaats in de stad blijven waar men in alle rust kan wandelen zonder over afval te struikelen of uit te schuiven op een hondendrol!* » verduidelijkt Michel De Herde, schepen van Openbare netheid. « *Wie zich niet gedraagt in openbare zones krijgt een waarschuwing. Er komen ook nog nieuwe borden op de vier hoeken van het park die duidelijk zullen maken dat wie de regels niet respecteert een boete moet betalen* » besluit Michel De Herde.

Hebt u een vraag?

Dienst administratieve boetes
Haachtsesteenweg 226, 4e verdieping, kantoor 413 (openingsuren: van 8 tot 12, en van 14 tot 16.30 uur)
Tel.: 02 240 34 13

Welke handelingen worden beboet?

- het niet onderhouden van de voetpaden van al dan niet bewoonde gebouwen of terreinen (planten, onkruid …)
- het niet snoeien van bomen of beplantingen die over de openbare weg hangen of die de doorgang verhinderen
- de buurt hinderen door rook, geuren of dampen
- lawaai of rumoer veroorzaken tussen 22 en 7 uur (nachtlawaai)
- vanuit zijn auto of huis geluiden maken die het omgevend geluid van de straat overstijgen (claxon, radio …)
- schotelantennes aanbrengen op de gevel
- de openbare weg voor privédoeleinden gebruiken
- zijn naam niet aanbrengen op de deurbel van zijn woning
- op een ongepaste manier zijn buren hinderen met een alarmsysteem
- het niet ruimen van sneeuw of ijs op het voetpad om een doorgang te maken
- het niet letten op het onderhoud van de directe omgeving van zijn winkel indien het koopwaar betreft dat direct geconsumeerd kan worden (snacks, nachtwinkels …)
- het bedekken van het aangezicht op de openbare weg zodanig dat de identificatie van de persoon onmogelijk is (buiten enkele uitzonderingen)
- spelletjes spelen in openbare ruimten die de gebruikers kunnen hinderen of die de rust van de ruimten of de gebruikers kunnen verstoren
- dieren vrij laten rondlopen, gaan wandelen met agressieve dieren zonder muilkorf, of waarvan het aantal of het gedrag de openbare veiligheid of gezondheid kan schaden, een hond aanmanen tot aanvallen of agressiviteit …
- niet meester zijn over dieren die moeten vastgehouden worden op welke manier dan ook, en minstens door een leiband, op iedere plaats op de openbare weg
- bedelen op een kruispunt, de openbare orde verstoren of de veiligheid in het gevaar brengen in dit kader, of vergezeld zijn van een agressief dier, of door een minderjarige met als doel om medelijden op te wekken
- zijn fiets parkeren aan de voet van een boom en/of hem vastmaken aan deze boom

« Schaarbeek waakt met het systeem van administratieve boetes over de kwaliteit van de openbare ruimte »

De top 5 van overtredingen:

- schotelantennes
- nachtlawaai
- hondenbezitters die hun dier niet aan de leiband houden, krijgen een boete of waarschuwing, afhankelijk van de argumenten van de overtreder
- alcohol nuttigen op de openbare weg tussen 22 en 9 uur
- de openbare weg gebruiken voor privédoeleinden zonder voorafgaande toestemming (etalages van handelszaken).

ENFANCE

Vive les vacances ! Cet été pour les enfants… stages et excursions au programme !

L'été approche et les journées divertissantes et amusantes se préparent… Le service Enfance vous propose, pour cette nouvelle saison estivale, plus de 1200 places de stages et des idées d'excursions.

- **AU PARC ASTÉRIX :** ***Samedi 2 juillet*** (30€).
- **PAIRI DAIZA :** 55 hectares traversés par une rivière ombragée, des animaux des quatre coins du monde dans les vestiges d'une ancienne abbaye cistercienne ! ***Jeudi 21 juillet*** (Adulte : 18€/ Enfant : 15€)
- **PARC D'AYWAILLES** où cohabitent de nombreuses espèces protégées et des mammifères des 5 continents. ***Lundi 15 août*** (Adulte : 15€ / Enfant : 12€)
- **EFTELING :** un parc d'attractions situé au Pays-Bas, ***Samedi 27 août.*** (Adulte/Enfant : 25€)

Attention : les prix incluent le transport aller-retour et l'entrée au parc.
Les inscriptions aux stages et aux excursions débuteront via **Internet** et en nos **bureaux**, **dès le mardi 31 mai** et se poursuivront **jusqu'au jeudi 30 juin**.
Tous les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30. Le jeudi de **8h30 à 16h. Pas d'inscription le lundi !**
Durant le mois de juillet, vous aurez encore la possibilité de vous inscrire **tous les mercredis de 9h à 12h** et ce pour les stages du mois d'août.

Tous les stages offrent un service de garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h. Le "lunch" n'est pas compris dans les stages, sauf exception. Si un stage nécessite du matériel ou si des détails spécifiques sont à vous communiquer, un document vous sera remis à l'inscription.
Attention : Les excursions sont réservées exclusivement aux enfants schaerbeekois et accompagnés par un adulte.

Plus d'infos :
Rue Vifquin 2, Rez-de-chaussée (Bureau 0.01)
1030 Schaerbeek – Tél : 02/240.30.65

DON / GIFT

Crise en Lybie, *faites la différence !*

Le 14 janvier dernier, la révolution tunisienne du Jasmin a ouvert une voie d'espoirs de démocratie aux pays arabes. Des soulèvements ont souvent été réprimés dans la violence, de manière particulièrement sanglante en Lybie.

Unicef Belgique a contacté la commune de Schaerbeek pour nous signaler l'insécurité dans laquelle se trouve la population la plus fragilisée. Plus de 100.000 personnes ont fui leur pays. L'Unicef a envoyé des équipes dans les zones transfrontalières en Egypte et en Tunisie pour aider les victimes, veiller à l'accès à l'eau potable des réfugiés, protéger les enfants qui ont été séparés de leurs parents et les réunifier avec leur famille.

Pour mener à bien les interventions humanitaires, Unicef Belgique fait appel à votre solidarité, versez votre contribution sur le Compte Unicef-Belgique IBAN : BE31 0000 0000 5555, BIC : BPOTBEB1. *COMMUNICATION : «3666 – crise en Lybie»*

Crisis in Libië, *maak het verschil !*

Op 14 januari heeft de Tunesische « Jasmijn » revolutie de weg geopend voor hoop en democratie in de Arabische landen. Opheffingen zijn vaak in het geweld onderdrukt, vooral in het bijzonder bloedige Libië.

Unicef België heeft contact opgenomen met onze gemeente om ons de onveiligheid te melden waarin de meest kwetsbare moeten leven. Meer dan 100.000 mensen hebben hun land moeten ontvluchten.
Unicef heeft haar teams naar de grensgebieden in Egypte en Tunesië gestuurd om de slachtoffers te helpen. De bedoeling is om een veilige toegang tot drinkwater te verzekeren, ook om kinderen te beschermen en ze terug bij hun ouders en familie te herenigen.
Voor al hun humanitaire acties, telt Unicef België op uw solidariteit, zet uw bijdrage op IBAN : BE31 0000 0000 5555, BIC : BPOTBEB1
COMMUNICATIE : «3666 – crisis in Libië»

SENIORS

Miss et Mister Seniors, toujours un succès !

C'est sous un beau soleil printanier que de nombreux seniors se sont retrouvés, le jeudi 7 avril dernier, dans une salle Sainte Suzanne archi pleine pour applaudir les Miss et Mister Seniors 2011 ainsi que leurs Dauphins et Dauphines.

Les lauréats : Miss et Mister Seniors 2011, leurs dauphins et dauphines fièrement salués par Bernard Guillaume

Que la fête commence !

Rapidement les convives prennent place et se mettent à l'aise tout en dégustant l'apéritif généreusement offert par le traiteur Restoduc. Alors que les uns servent l'apéritif, les autres terminent de dresser le somptueux buffet. Anissa et Martine du Service Seniors, le personnel des centres Pater Baudry ainsi que les bénévoles s'affairent afin de s'assurer que tout soit fin prêt et que la fête puisse commencer !
Bernard Guillaume, Echevin des Seniors, déclare ouverte l'élection de Miss et Mister Seniors. L'occasion aussi de présenter une nouvelle venue, Cris Berjac qui remplace notre Jean-Paul Van Brussel national - nouveau chef du service des seniors - malheureusement absent cette année.
Dès l'ouverture des festivités, Bernard Guillaume est « *heureux de dévoiler une des surprises de cette édition : la remise du titre de Mister Seniors d'Honneur à Tony Meulemans qui a souvent brillé par son dynamisme, son éternelle jeunesse, son entrain ainsi que sa bonne humeur légendaire. Tony vient donc épauler Philo Degreef élue Miss Seniors d'Honneur l'année passée. Nos pensées vont à Philo, absente cette année après une légère intervention* ».

La tension est à son comble…

Alors que les candidates et candidats se préparent en coulisse, plusieurs seniors esquissent quelques pas de danse sous la direction musicale du talentueux et habituel disc jockey : Gino.
Les 12 candidats et candidates au titre tant convoité de Miss et Mister se démènent tant qu'il sera bien difficile de les départager, une tâche qui incombera aux nombreux seniors ayant répondu à l'appel de la fête.
Entre temps le Prince Carnaval, Patrick 1er a fait son apparition, suivi de ses fidèles lieutenants.
Pendant le dépouillement des bulletins de vote, Cris interprète quelques chansons tout en invitant les seniors à se joindre à elle.
Le résultat des votes du public est proclamé solennellement par Bernard Guillaume qui récompense les différents gagnants à l'élection et remercie chaleureusement tous ceux sans qui cette journée n'aura pas été possible (candidats, personnel, présentatrice, traiteur, fleuriste Jaris…). L'heure de clôturer cette élection 2011 est arrivée. Les seniors font un dernier tour sur la piste de danse avant de se donner rendez-vous l'année prochaine …

- MISS SENIORS 2011 : Huguette SOENEN
- 1ère Dauphine : Paula VAN BOCXELAER
- 2ème Dauphine : Jeanneke VERMEIR

- MISTER SENIORS 2011 : Jean DE SMEDT
- 1er Dauphin : Tony MEULEMANS
- 2ème Dauphin : Raymond JAMART

CULTURE

Clôture du festival
Eclats de cirque !

© J. McCormick

En voiture svp ! pour le dernier spectacle de la saison

Après avoir développé le cycle de spectacles jeune public auprès des écoles schaerbeekoises, l'idée a germé que ces enfants auraient peut-être envie d'aller voir et de partager des spectacles aussi avec leurs parents et leurs grands-parents. Et puis il a semblé qu'un bon point de départ serait que les enfants, les parents et les grands-parents vivent un bon moment en venant voir ces spectacles et qu'ils y partagent quelque chose. Et que peuvent partager toutes ces générations ? Des émotions, bien sûr ! Alors cap sur les émotions ! Des rires par-ci, de la gêne par-là, de la tristesse aussi… C'est ainsi qu'en 2010 a vu le jour le festival « Eclats de cirque ! », reflet des scènes du nouveau cirque qui, à la différence du cirque traditionnel, mêle plusieurs disciplines des arts de la scène : la magie, la danse, l'acrobatie, l'humour, les arts de la rue, les objets, le théâtre.

© J. McCormick

INFOS PRATIQUES

Jeudi 26 mai à 15h.
EN VOITURE, SVP ! OSKAR
Théâtre performance
Dirigé par Scott Witt
Musique : Chrischi Weber & Tom Greder
A partir de 10 ans
Théâtre de la Balsamine
Av. Félix Marchal, 1 – 1030 Schaerbeek
Prix d'entrée : 5€
Réservations souhaitées : 02/240.34.99
ou culture@schaerbeek.irisnet.be

Pour clôturer la saison, ***'En voiture svp !'*** avec Oskar : un voyage dans le grand inconnu qui commence en suivant une locomotive en bois dans d'oniriques mondes créés sur scène… Cette délicieuse et profonde parodie de la condition humaine explore le cycle naturel de la vie et de la mort, de la sagesse et de l'ignorance, des rires et des larmes.
www.tomoskar.com

Plus d'infos :
Théâtre de la Balsamine : 02/240.34.99
ou culture@schaerbeek.irisnet.be

MUSIQUE

Messiaen à Schaerbeek

« Le Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen, chef-d'œuvre de la musique du 20ème siècle, est une œuvre au destin singulier.

Composé alors que Messiaen était en captivité à Görlitz en Silésie, le quatuor fut donné en première audition le 15 janvier 1941 devant un public de détenus et de soldats allemands.
« Les prisonniers brûlaient d'impatience. Ils voulaient tous venir nous entendre, les responsables du camp aussi... Toutes les places étaient occupées, environ 400, et chacun écoutait dans le plus grand recueillement, même ceux qui entendaient de la musique de chambre pour la première fois. C'était étrange... » (Etienne Pasquier, violoncelliste français).
Quelques mois après la création de l'œuvre, Messiaen et les trois autres musiciens étaient libérés.

Georges Verzin, Echevin de la Culture, souligne le long et minutieux travail de préparation d'Elisabeth Deletaille (violon), Marine Horbaczewski (violoncelle), Emmanuel Suys (clarinette) et de Bruno Crabbé (piano) qui nous proposent une interprétation de l'œuvre conçue comme une promenade dans cet univers singulier.
La conteuse Monique Manceaux introduira chacun des huit mouvements du Quatuor par des citations de Messiaen, dont les références nombreuses aux couleurs, aux chants d'oiseaux, et aux textes sacrés constituent autant de pistes permettant d'orienter l'écoute des auditeurs et de mieux apprécier cet immense chef-d'œuvre.

Jeudi 19 mai à 20h30
Maison des Arts
Chaussée d'Haecht, 147
1030 Schaerbeek

Infos et réservations :
Tél.: 02/240.34.99
culture@schaerbeek.irisnet.be

MUSIQUE ET CINÉMA

Les Aca-cinés

La Maison des Arts accueille la classe d'improvisation de l'académie de Saint-Josse-ten-Noode pour deux soirées exceptionnelles de ciné-concerts, le 23 mai et le 27 juin, à 19h.

Au programme le premier soir, vous pourrez apprécier plusieurs films belges surréalistes et expérimentaux de Henri Storck, Charles Dekeukeleire et Ernst Moerman. Le second soir, c'est le grand classique d'Ernst Lubitsch, « La Princesse aux Huîtres » (1919) qui sera projeté et accompagné en live au piano. Dans ce film, le cinéaste âgé de 27 ans nous présente une satire du milieu des nouveaux riches, sur une variation du prince fauché et de la milliardaire d'origine roturière.

Les films projetés sont issus de la collection de la Cinémathèque Royale de Belgique.

Pour ce nouveau cycle cinéma, Georges Verzin, Echevin de la Culture, s'attend à « *beaucoup d'humour en perspective, frisant parfois l'étrange, le tout servi admirablement par des improvisateurs de plus en plus aguerris dans l'art d'accompagner des films muets.* »

Les pianistes de la classe de Stéphane Orlando sont William Autmans, Dominique Cassart, Jean-François Debock, Patrick Debruyne, Lucie De Ley et Amandine Nkeshimana.

Pratiquement
- 23 mai : ***Le cinéma surréaliste belge***
- 27 juin : « ***La Princesse aux huîtres (Die Austernprinzessin)*** » d'Ernest Lubitsch

Début du film : 19h – ***Gratuit***
Maison des Arts
Chaussée de Haecht 147
1030 Schaerbeek

Infos et réservations:
Tél. : 02/240.34.85
culture@schaerbeek.irisnet.be
www.culture1030ecoles.be

ENFANCE

L'oreiller magique était à Schaerbeek

« Maman, j'ai pas sommeil ! J'veux pas aller dormir. Papa, j'ai peur dans le noir!». Pour le jeune enfant, le sommeil est un continent mystérieux peuplé de créatures étranges, qui le fascinent ou l'effrayent.

Parmi les rituels du coucher, la lecture peut jouer un rôle de repère rassurant qui donne à l'enfant le signal du sommeil et lui permet de conjurer l'angoisse.
Afin de sensibiliser parents et enfants à l'importance d'un sommeil de qualité et réparateur, La Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) a initié la collaboration entre divers partenaires locaux tels que PSE – PMS – Bibliothèque et Ludothèque communaux avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) autour de leur module d'animation «Oreiller Magique». C'est tout naturellement dans la bibliothèque Sésame à Schaerbeek que le projet a vu le jour.

«L'oreiller magique» comporte deux tentes reliées par un tunnel. Les enfants y ont été accueillis par des animatrices qui les ont préparés à une nuit sereine : câlins et rituels, rencontre avec le marchand de sable et conte musical de Madame la Nuit…
Parallèlement à ce module, des animations furent organisées dans la bibliothèque et à la ludothèque, qui amenaient les petits à écouter des histoires, à expérimenter divers jeux, explorer, manipuler livres, albums sur le thème du sommeil.
L'opération, soutenue par Georges Verzin, Echevin de l'Instruction publique, de la Culture et des bibliothèques, s'est déroulée durant 2 semaines (du 21 mars au 1er avril dernier) et s'est conclue par un bilan très positif. Près de 200 enfants de nos écoles communales ont participé à ces animations inédites.

Plus d'infos :
Tél.: 02/242.68.68
(Bibliothèque Sésame)
et 02/216.42.40
(PSE Schaerbeek)

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

25/5, 22/6, 31/8, 28/9, 26/10, 30/11, 21/12

EXPOSITION RETROSPECTIVE

Du 17 mai au 14 juin

15 ANS DE RENCONTRES ET DE DÉCOUVERTES

Ce jour-là, pas de réelle conférence mais une exposition rétrospective des caricatures retraçant une partie de l'historique de ces soirées.
L'exposition est accessible durant les heures d'ouverture de l'Hôtel Communal

Plus d'infos : Cabinet de l'Echevin Bernard Guillaume
Tél. 02/244.70.32 ou par courriel : mdaems@schaerbeek.irisnet.be

CLUB DE LECTURE

Mardi 24 mai à partir de 20h

Bibliothèque Sésame
Bd Lambermont, 200 – 1030 Bruxelles
Infos : Véronique Camus : 02/240.43.73

CONTES

Dimanche 15 mai à partir de 14h

GOÛTER CONTÉ ÉPICÉ

Contes africains

Centre Culturel de Schaerbeek
rue de Locht 91 - 1030 Bruxelles
Tél. : 02/245.27.25
info@culture1030.be - www.culture1030.be

EXPOSITION

Jusqu'au 28 mai

MIROIR, DIS-MOI QUI EST LA PLUS BELLE

Interpellation sur les stéréotypes que véhiculent les médias sur la représentation du corps et de l'image des femmes.

Maison des femmes
Rue Josaphat 253 - 1030 Schaerbeek
02/240.43.51
ou lamaisondesfemmes@gmail.com
lamaisondesfemmes.blogspot.com

Jusqu'au 30 juin

LE BEAU, LE BRUT ET LE NAIF

Exposition de plus de 300 œuvres des collections du Musée d'Art Spontané organisée par la Commission Communautaire Française.
Du lundi au vendredi de 10 à 17h.

Dans les locaux de la Cocof,
42, Rue des Palais - 1030 Schaerbeek.

ERRATUM

Vous avez pu lire dans le *Schaerbeek Info* 130 (25/04/2011) notre dossier sur le stationnement et y voir les tarifs des cartes de stationnement dans la commune. Au moment de l'impression, les autorités communales ont entériné des nouveaux montants que nous pouvons aujourd'hui vous communiquer.

U hebt in *Schaarbeek Info* 130 (25/04/2011) ons dossier op het parkeren kunnen lezen en er de tarieven van de kaarten van parkeren geldend in de gemeente zien. Bij de indruk, hebben de gemeenteautoriteiten nieuwe bedragen bekrachtigd die wij vandaag u kunnen meedelen.

Carte riverain / Bewonerskaart:
1re carte / 1ste kaart: 0 €
2e carte / 2de kaart: 45€
Carte entreprise / Bedrijfskaart
1re carte / 1ste kaart: 175 €
2e carte / 2de kaart: : 350 €
Tarif horaire / Parkeertariek
(pour la 1re heure, 1ste uur)
Zone rouge / Rood zone: 1,50€
Zone verte / Groen zone : 1,50€

Jusqu'au 11 juin

SURPRENANTES HISTOIRES DE MOTS OU L'ÉTYMOLOGIE EN 3D

Salle du Musée de l'Hôtel Communal de Schaerbeek
Visite sur rendez-vous
Réservation obligatoire pour les groupes :
Tél. : 0475/85.35.10
etymo3D@gmail.com
www.culture1030ecoles.be

ATELIER

Vendredi 27 mai de 19 à 22h

TABLES D'ÉCOUTE DU VENDREDI

Accompagnement de manuscrit en cours. »

Bibliothèque 1001 pages
Place de la Reine, 1
1030 Schaerbeek
PAF : 100 €

Samedi 14 mai de 10h à 12h45

ATELIER D'ÉCRITURE DE FICTIONS avec Daniel Simon

Consacré à l'écriture de « formes brèves »
Animation : Daniel Simon

Bibliothèque 1001 pages
Place de la Reine, 1 - 1030 Schaerbeek
PAF: 135 € (Acompte à l'inscription : 10€)

Les ateliers sont payables en plusieurs fois sur le compte 068-2144376-24 de Taverse asbl

Infos & inscriptions :
Daniel Simon
86/14, avenue Paul Deschanel
Tél. : 02/216.15.10 ou 0477/76.36.22
email : daniel.simon@skynet.b

MUSIQUE : JAZZ NOW

JAZZNOW

Jeudi 12 mai à 20h30

JOE HIGHAM QUARTET

Caveau du max
87, Av. Emile Maxlaan, 87
1030 Bruxelles
Buffet + concert : 27€
Réservations : 02/733.17.88

Samedi 20 mai à 21h

GEORGES VANDENBERGHE WILLY LEENER& FRIENDS

L'Os à Moelle
Av. Emile Max, 153
1030 Schaerbeek
Réservations : 02/267.10.90
ou www.osamoelle.be

Samedi 28 mai à 20h30

TRICYCLE (Brussels Jazz Marathon)

Maison des Arts
Chée de Haecht, 147 - 1030 Schaerbeek
ENTREE GRATUITE !
Réservations : 02/240.34.99
culture@schaerbeek.irisnet.be
www.culture1030ecoles.be

CONFÉRENCE

Mardi 10 mai 2011 à 19h

« FEMME, RELIGION ET LAÏCITÉ »

Animé par Hervé Hasquin (Modérateur)
Salle des Mariages de l'Hôtel Communal, Place Colignon
Entrée gratuite
Inscription souhaitée : tél. 02/240.33.65

Infos: Cabinet d'Afaf HEMAMOU, Échevine de l'Égalité Hommes-Femmes, 02/244.71.07.

En partenariat avec EMIRA asbl et EMIRA (Euro-Mediterranean and International Research Association)

BROCANTE

Samedi 14 mai de 11h à 15h

Le Comité des Parents de l'Institut Sainte-Marie Meiser organise une brocante

Institut Sainte-Marie Meiser
Rue Henri Chômé, 44 – 1030 Schaerbeek

Premier rendez-vous brocante de la saison à Schaerbeek

Samedi 21 mai de 8h à 16h

Brocante annuelle « Chasseurs Ardennais »

Eerste rommelmarkt-afspraak van het seizoen te Schaarbeek

Zaterdag 21 mei van 8u tot 16u

Jaarlijkse rommelmarkt "Ardense Jagersplein"

Info: 02/240.30.66
ou/of enoel@schaerbeek.irisnet.be
ou/of www.schaerbeekladynamique.be

CONCERT

Vendredi 13 mai à 19h
Vendredi 20 mai à 18h

LES ARTS REUNIS XVII ET XVIII

Concert des élèves de l'Académie de Musique Instrumentale de Schaerbeek

Maison des Arts
Chaussée de Haecht, 147 - 1030 Schaerbeek
2 € ! - www.culture1030ecoles.be
Infos : 02/240.34.99

LEZEN

Woensdag 18 mei om 14u

Bram leest voor uit "Jubelientje leert lezen" aan iedereen van 6 jaar en ouder. Toegang gratis!

Woensdag 25 mei om 14u

Bram leest voor uit 'Elvis de draak en de voorlaatste Dronzel' aan iedereen van 8 jaar en ouder. Toegang gratis!

Nederlandstalige Gemeentelijke Openbare Bibliotheek
Lambermontlaan 224
02/245.32.90 of schaarbeek@bibliotheek.be

OUDERSCHAP

Zondag 15 mei vanaf 9u

PARENTSDAY

De ontmoetingsdag over ouderschap en opvoeding. Voor alle ouders!
Volledige programma : www.parentsday.be

De Factorij,
Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen (HUB),
Huart Hamoirlaan 136, 1030 Schaarbeek

MOBILITÉ - MOBILITEIT

Un aménagement de carrefour améliorant la sécurité de tous.

Depuis mi-avril, le carrefour de l'avenue A. Desenfans et de la chaussée d'Helmet a été réaménagé, et ce dans le cadre de la mise en voirie prioritaire de la chaussée d'Helmet

Le souhait était d'améliorer la sécurité de ce carrefour pour l'ensemble des usagers et en particulier pour les piétons.

A cet endroit, les piétons ne disposaient en effet pas de passage piétons. Par ailleurs, le débouché de l'avenue Desenfans était dangereux dans la mesure où plusieurs voitures pouvaient sortir en même temps sur la chaussée d'Helmet

Le nouvel aménagement, avec îlot central, marquage au sol et signalisation adéquate, permet une délimitation claire des sens de circulation et assure au piéton une traversée plus courte, en deux temps, avec une bonne visibilité sur le trafic. Cet aménagement provisoire devrait être réalisé « en dur », de façon définitive, après une période d'évaluation de son fonctionnement.

Een aanpassing van een kruispunt die de veiligheid van iedereen ten goede komt

Sinds midden mei werd het kruispunt met de Desenfanslaan en de Helmetse Steenweg aangepast in het kader van de hoofdwegfunctie van de Helmetse Steenweg.

De wens was om de veiligheid op dit kruispunt te verbeteren voor alle gebruikers en de voetgangers in het bijzonder.

Op deze plaats is er immers geen oversteekplaats voor de voetgangers. Bovendien was de aansluiting met de Desenfanslaan erg gevaarlijk omdat meerdere auto's tegelijkertijd de Helmetse Steenweg konden oprijden.

De nieuwe aanpassing, met een centraal eiland, wegmarkeringen en een gepaste signalisatie, laat toe om een splitsing van de rijrichtingen te bekomen alsook een kortere en veiligere oversteekmogelijkheid (in twee keer) voor de voetgangers en een beter zicht op het verkeer.

Deze voorlopige aanpassing zal na zekere tijd en een grondige evaluatie als definitief worden ingepland.

CHANTIERS WERKEN

Voici les chantiers qui viennent de débuter ou débuteront très bientôt. La durée mentionnée des travaux est théorique, hors congés officiels et intempéries. Des déviations sont prévues.

De vermelde duur van de werken is theoretisch, uitgezonderd officieel verlof en weerverlet. Omleidingen zijn voorzien.

- **Asphaltage des rues et places suivantes / Asfaltering van de volgende straten en pleinen**
  Rue Jan Stobbaerts – Jan Stobbaertsstraat
  Place des Carabiniers – Karabinersplein
  Rue Evenepoel – Evenepoelstraat
  Rue Fontaine d'amour - Minnebronstraat
- **Avenue Dailly / Daillylaan**
  Renouvellement des trottoirs. Début des travaux: avril. Durée prévue : 6 mois. */ Vernieuwen van de voetpaden. Begin der werken: april; voorziene duur: 6 maanden.*
- **Carrefours / kruispunt Metsijs - Voltaire**
  Réaménagement de carrefour. Début des travaux : mai, fin : fin juin */ Heraanleg van het kruispunt. Begin der werken : mei, einde werken: juni.*
- **Avenue des Cerisiers / Kersbeeklaan**
  Réaménagement des trottoirs et de la chaussée. Les travaux seront effectués en phases distinctes : Remplacement des canalisationsw de distribution d'eau (Vivaqua distribution). Début des travaux : mai 2011 – Remplacement des égouts défectueux (Vivaqua assainissement) Début des travaux : août 2011 – Réaménagement de la voirie (Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale). Début des travaux : septembre 2011. Fin des travaux : juin 2012
  Heraanleg van de voetpaden en de rijbanen. De werken zullen uitgevoerd worden in aparte fasen: Vervang van leidingen van distributie van water (Vivaqua distributie). Begin der werken: mai 2011 – Vervan van defect riolering (Vivaqua Sanering). Begin der werken: augustus 2011 – Heraanleg van de wegen (Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest). Begin der werken: september 2011 – Einde werken : juni 2012

Pour toute information

concernant l'indemnisation compensatoire de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants : service des Classes Moyennes, tél. 02/240.30.66

Voor alle informatie

informatie betreffende inkomenscompensatievergoeding aan zelfstandigen: dienst Middenstand, Tel. 02/240.30.66

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaarbeek
Tél.: 02/244.75.11
www.schaerbeek.irisnet.be
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ Hervé Jouffroy
VLAN - 02/730.33.26